

COMITÉ SYNDICAL

Réunion du 09 mars 2026

2026-07 - Exercice comptable 2025 – Affectation des résultats du Budget Annexe

L'an deux mille vingt-six, le neuf mars à dix-sept heures, le Comité Syndical du syndicat mixte d'e-Collectivités régulièrement convoqué, s'est réuni, au siège dudit Comité, sous la présidence de Monsieur Éric HERVOUET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS (12) :

Mme Denise RENAUD

M. Guillaume ARNAUD, M. Jean-Philippe CHARRIER, M. Jean-Luc GAUTRON, M. Manuel GUIBERT, M. Eric HERVOUET, M. Judicaël LAMY, M. Patrice PAGEAUD, M. Guy PLISSONNEAU, M. Thierry RICARDEAU, M. Yann THOMAS (1^{er} Vice-Président), M. Sébastien VERDON.

POUVOIRS (4) :

Mme Isabelle MOINET donne pouvoir à M. Guillaume ARNAUD,

M. Alain CAREIL donne pouvoir à M. Yann THOMAS,

M. Xavier SARRY donne pouvoir à M. Judicaël LAMY

M. Yannick SOULARD donne pouvoir à M. Jean-Luc GAUTRON

Votants : 16

ÉTAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS (11) :

Mme Isabelle MOINET, Mme Corinne POTHIER, Mme Nadia RABREAU.

M. Alain CAREIL, M. Thomas GISBERT, M. Rémi PASCREAU, M. Jean-François PEROCHEAU, M. Frédéric PORTRAIT, M. Xavier SARRY, M. Yannick SOULARD, M. Patrick VILLALON.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Yann THOMAS

ASSISTAIENT A LA SÉANCE :

Madame Angélique JOLIVET-CHARBONNEAU, Directrice Générale des Services d'e-Collectivités,
Madame Sandrine BRIAUD, Responsable de la cellule Méthode, Projets, Accompagnement,
Madame Mathilde MANDIN, Chargée de support logiciels métiers.

Le quorum est atteint pour délibérer valablement.

2026-07 - Exercice comptable 2025 – Affectation des rés

Le Président expose :

RESULTATS DE FONCTIONNEMENT

DONNEES	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025
RECETTES DE L'EXERCICE	1 206 870,31 €	1 058 579,58 €	1 253 754,45 €	1 224 833,01 €
DÉPENSES DE L'EXERCICE	1 198 017,85 €	1 036 399,33 €	1 115 777,01 €	1 225 869,54 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	8 852,46 €	22 180,25 €	137 977,44 €	-1 036,53 €
EXCÉDENT/DÉFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	68 757,90 €	77 610,36 €	99 790,61 €	237 768,05 €
EXCÉDENT/DÉFICIT CUMULÉ DE FONCTIONNEMENT	77 610,36 €	99 790,61 €	237 768,05 €	236 731,52 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget annexe ne comporte pas de section d'investissement.

L'excédent global cumulé de clôture de la section de fonctionnement s'élève à la fin de l'exercice 2025 à la somme de + 236 731,52 €. Ce montant est identique à celui du compte de gestion :

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

76310 - PRESTATIONS-ASYMIX E-COLLECTIV

Exercice 2025

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2024	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
PRESTATIONS-ASYMIX E-COLLECTIV					
Investissement					
Fonctionnement	237 768,05		-1 036,53		236 731,52
Sous-Total	237 768,05		-1 036,53		236 731,52
TOTAL III	237 768,05		-1 036,53		236 731,52
TOTAL I + II + III	237 768,05		-1 036,53		236 731,52

Le résultat 2025 de la section de fonctionnement, soit -1 036,53 €, doit faire l'objet d'une affectation par le Comité Syndical, en report à nouveau pour incorporer ce résultat dans la section de fonctionnement.

En conséquence, le Président vous propose d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	
Ligne (002) en Recette (R002) de fonctionnement au BP 2026	236 731,52 €

Le Comité syndical après en avoir délibéré, décide :

- d'affecter l'excédent de fonctionnement du Budget Annexe de l'exercice 2025 tel que présenté,
- de reprendre ces résultats au budget primitif 2026.

ADOPTÉ à l'unanimité des voix exprimées :

Date du vote : 09/03/2025

Votants : 16

Voix totales : 16

Voix exprimées : 16

Non Votés : 0

1 – Pour : 16 Voix

2 – Contre : 0 Voix

3 – Abstention : 0 Voix

Envoyé en préfecture le 13/03/2026

Reçu en préfecture le 13/03/2026

Publié le



ID : 085-200043115-20260309-D2026_07-DE

Fait et délibéré au siège du Comité Syndical,
Les jours, mois et an susdits
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,
La Roche-sur-Yon

Le Président, Éric HERVOUET